

COMMUNAUTE DE COMMUNES LARZAC ET VALLEES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Relative à la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la
Communauté de communes Larzac et Vallées**

Par arrêté communautaire n°PLUICCLV du 07 mai 2025, M le Président de la Communauté de Communes Larzac et Vallées a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi de la Communauté de communes Larzac et Vallées en vue de son approbation par le Conseil communautaire.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs :

DU LUNDI 02 JUIN 2025 A 09H00 AU VENDREDI 04 JUILLET 2025 A 17H00.

Le dossier relatif à cette procédure, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire concerné, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, dont l'avis émis par la MRAe dans le cadre de la consultation relative à la révision allégée n°1, ainsi que le mémoire y répondant, sont joints aux dossiers et peuvent donc être consultés dans les mêmes conditions.

A cet effet, Madame la Présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné Monsieur Jean-François GROS, retraité de la gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Bernard BRIANE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur ; ainsi que le dossier d'enquête publique unique complet au format papier seront déposés et consultables au siège de la Communauté de Communes Larzac et Vallées, siège de l'enquête publique, (28 avenue Charles Andrieu, 12540 Cornus – 05 65 99 33 00 / Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00), et en mairie de La Couvertoirade (Le Bourg– 12230 La Couvertoirade -05 65 58 55 55 / Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00), pendant toute la durée de l'enquête.

L'ensemble des pièces des dossiers sera également déposé et consultable sur un poste informatique réservé à cet effet au siège de la Communauté de Communes Larzac et Vallées et en mairie de La Couvertoirade.

Le dossier d'enquête publique unique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet : www.cc-larzacvallees.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête disponible au siège de la Communauté de Communes et en mairie de La Couvertoirade ; ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (Communauté de Communes Larzac et Vallées (28 avenue Charles Andrieu, 12540 Cornus) ; ou les adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@cc-larzacvallees.fr

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais sur le site internet : www.cc-larzacvallees.fr ; et seront recevables jusqu'au vendredi 04 juillet 2025 à 17h00, dernier délai, quel que soit le support utilisé.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR SE TIENDRA A LA DISPOSITION DU PUBLIC :

- **AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LARZAC ET VALLEES** (28 avenue Charles Andrieu, 12540 Cornus)
 - Le vendredi 4 juillet 2025 : 14h – 17h
- **EN MAIRIE DE LA COUVERTOIRADE** (Le Bourg– 12230 La Couvertoirade)
 - Le lundi 2 juin 2025 : 9h – 12h
 - Le mercredi 18 juin 2025 : 9h – 12h

Son rapport et ses conclusions, transmis au Président dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté de Communes Larzac et vallées ; ainsi que sur le site internet : www.cc-larzacvallees.fr

Toute information concernant le projet de révision allégée n°1 du PLUi pourra être demandée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Larzac et Vallées

**Le Président,
Christophe LABORIE**